

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Paris, le lundi 27 août 2007

M. Jean-Pierre CAFFET
Adjoint au Maire de Paris chargé de l'urbanisme
Hôtel de Ville de Paris
9, Place de l'Hôtel de Ville
75004 Paris

Monsieur Jean-François LEGARET
Maire du 1^{er} arrondissement
4, place du Louvre
75001 Paris

Monsieur le Maire de Paris, Monsieur le Maire du 1^{er},

Nous avons constaté il y a quelques semaines que la Pizza Enio, située au 43 rue Saint-Denis, avait largement augmenté la surface de ses terrasses déjà existantes, et avait notamment installé une terrasse supplémentaire sur le coin sud-est de la Place des Innocents.

Nous avons interrogé les services de la Mairie du 1^{er}, qui nous ont indiqué que ce restaurant avait reçu une autorisation de la Ville en bonne et due forme, motivée par le fait que l'incendie qui s'est déclaré dans ce restaurant il y a quelques mois et a partiellement détruit les deux immeubles voisins avait endommagé la salle du 1^{er} étage et qu'il s'ensuivait une perte de chiffre d'affaires pour ce restaurant.

Nous sommes extrêmement étonnés d'apprendre qu'un sinistre frappant un commerce puisse donner lieu à une "compensation" sur l'espace public, d'autant que notre interlocutrice nous a précisé qu'aucune date limite n'avait été fixée. Ceci signifierait qu'un sinistre occasionnant des travaux ponctuels permettrait à un restaurant d'accroître sa terrasse sans limitation de durée ? Nous espérons qu'il s'agit d'une erreur et que vous pourrez nous confirmer qu'un délai a été fixé à cette autorisation.

Dans le cas inverse, les autres restaurants présents autour de la Place des Innocents ne vont pas tarder à demander le même type d'autorisation. C'est d'autant plus probable que cela rejoint un souhait déjà ancien du Comité du Bellay, qui réunit des commerçants de la place et qui est présidé par M. André SFEZ, propriétaire de la Pizza Enio. En 2004 déjà, il nous expliquait qu'installer des terrasses tout autour de la Place des Innocents serait une bonne façon de lutter contre l'insécurité (prétendue) qui règne sur cette place. Nous lui avons répondu que compte tenu de la densité du quartier, il était absolument indispensable de conserver cet espace public et gratuit, qui marque une respiration dans ces rues extrêmement fréquentées, et qu'à aucun prix nous n'accepterions que la place des Innocents prenne l'allure de la Place du Tertre.

Plus récemment, à l'occasion d'une réunion du Comité de suivi "Innocents – Ferronnerie" qui s'est tenue le 17/02/06 à la Mairie du 1^{er}, la même demande a été reprise par

l'association Sauvons les Halles, alors présidée par Mme Eliane LEZMY. Cette dernière estimait que « *la Place des Innocents est “une zone libre où on peut faire ce qu'on veut : dealer, manger assis par terre, se coucher par terre...” et déplorait le spectacle offert par “les jeunes mal élevés, plus ou moins délinquants” qui “traînent” sur cette place* ». Pour mettre fin à une situation qu'elle était du reste la seule à décrire de cette façon, la solution lui paraissait simple : « *Elle suggère d'organiser périodiquement des expositions d'art sur la place. Le reste du temps, les trois commerçants de la place qui ont prouvé qu'ils savaient travailler sans créer de nuisances pourraient installer des terrasses autour de la fontaine (en s'inspirant de Beaubourg ou des Champs-Élysées) (...) Les terrasses pourraient fermer vers 22 ou 23h le soir.* » (Source : compte rendu Accomplir disponible sur www.accomplir.asso.fr, “nos dossiers”, “propreté et environnement”).

Parmi les trois restaurants cités comme désirant installer des terrasses autour de la Place des Innocents figurait la Pizza Enio, représentée lors de cette réunion par Mme Sophie BITAR, assistante de gestion, et Lorenzo MIRACOLA, 1^{er} maître d'hôtel. La demande d'extension de terrasse que ce restaurant vient de présenter est donc loin d'être innocente et constitue probablement un “pied dans la porte” pour des demandes ultérieures sur une extension encore plus importante.

Nous nous sommes déjà battus avec succès, il y a quelques années, contre la tentative de plusieurs commerçants de la rue Berger d'installer leurs terrasses sur le mail planté du Jardin des Halles, avec le même prétexte de « *lutter contre l'insécurité* ». Dans le cadre de la concertation sur le projet de rénovation des Halles, nous avons été nombreux à demander à Jean-Pierre CAFFET la sanctuarisation du Jardin des Halles comme espace non commercial, ce qu'il nous a accordé et dont nous le remercions.

Nous souhaitons que la même sanctuarisation s'applique à la Place des Innocents, d'autant qu'avec le chantier du Forum et du Jardin qui s'annonce pour les prochaines années, l'espace libre de la Place des Innocents deviendra extrêmement précieux pour ne pas étouffer dans ce quartier.

C'est pourquoi nous demandons des garanties sur le caractère temporaire de la terrasse supplémentaire de la Pizza Enio. Nous rappelons que lors du Conseil de quartier du 20 juin 2006, la première proposition de Mme LEZMY, à savoir l'installation d'un marché d'art contemporain sur la Place des Innocents, avait été écartée à une écrasante majorité, et nous sommes convaincus que la plupart des usagers et riverains de la Place des Innocents seront hostiles à sa privatisation au profit des restaurants, dont les terrasses occupent déjà une part significative de l'espace public du quartier et sont sources de nombreuses nuisances, notamment le tapage nocturne.

Nous vous prions, Monsieur le Maire de Paris et Monsieur le Maire du 1^{er}, d'agréer l'expression de notre considération distinguée,

La Vice-Présidente,

Catherine MAUFROY